



# REJADD

*Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement*

*Association créée le 11 Août 2006 sous le N° 2366 /MATD*

*Récépissé N° 0609 MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 5 Juin 2012.*

Siège : Im. CACIT, 35, Angle, rue Okémédji, avenue de la libération (Tokoin Ranco) B P: 30746

Lomé / Tél: (+228) /90 24 44 28/ 98 69 18 47 / 90 24 62 14 / E-mail : [rejaddtogo@gmail.com](mailto:rejaddtogo@gmail.com)

site web: [www.rejadd.blogvie.com](http://www.rejadd.blogvie.com) / Compte Ecobank Ass REJADD (7080) 141410819801

## **Déclaration du REJADD par rapport à la dégradation sans cesse accrue des droits de l'homme au Togo sous le règne illégal et illégitime du putschiste Faure Essozimna GNASSINGBE.**

Depuis la présidentielle du 04 mars 2010, qui a vu la victoire de Monsieur FABRE Jean-Pierre, spoliée par Monsieur GNASSINGBE Faure, la situation des droits de l'homme ne cesse de dégrader. Nous assistons donc au Togo, sous le règne illégitime de Faure, depuis un certain temps à des bavures policières de tout genre, à des arrestations et détentions arbitraires des leaders d'opinion, des officiers de l'armée togolaise et des militants du parti au pouvoir, qui n'apprécient plus la manière tyrannique et bananière avec laquelle, le pouvoir est géré, à des menaces sur les dirigeants et militants des vraies associations de défense des droits de l'homme et sur certains organes de presses privées, qui se voient traduire devant la justice pour publication des informations soient disant fausses alors que les hauts gradés de l'armée qui torturent leurs « gibiers » à L'ANR ne sont jamais inquiétés, mais plutôt promis aux rangs d'officiers supérieurs pour leur loyauté au régime autoritaire de Faure.

Pour le Regroupement des Jeunes Africains pour la Démocratie et le Développement (REJADD), la recherche de la vérité et de la justice sont des valeurs qui définissent la sécurité des peuples. Les togolais vivent dans une dictature à outrance, caractérisée par un traumatisme national depuis plus de 45 ans. La grande question que le REJADD se pose est de savoir « jusqu'à quand la fin des violences, de l'impunité et de la fraude électorale ? »

Difficile réponse à cette question car personne ne peut nourrir d'espoir à une dictature instrumentalisée depuis des décennies. D'une façon générale, nous pouvons parler de la discrimination de certains pays, voire le Togo. Car des choses que vivent les togolais ne peuvent en aucun cas se passer dans certains pays. Et ainsi discriminé, nos rapports sur la question restent sans lendemain prometteur car la mort d'un noir en Afrique n'ajoute ou n'enlève rien à l'évolution de ce monde.

**Le REJADD résume d'une manière non exhaustive, le chapelet de la dictature ou du refus manifeste du respect des lois par le pouvoir RPT/ Unir depuis la fin du scrutin de 2010 de la manière suivante :**

### **I- la répression des contestations suite à des coups de force politiques et électoraux :**

C'est ici que l'armée togolaise se discrédite et peut être taxée de connivence dans l'entretien d'un système d'esclavage politique et qui lui retire tout attribut de caractère républicain qu'elle devrait revêtir pour mériter la confiance du peuple togolais. Nous pouvons énumérer entre autres :

Le samedi 13 mars 2010, les responsables du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), ainsi que ceux du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), ont organisé dans les rues de Lomé, des manifestations, les uns pour protester contre les résultats du scrutin, les autres pour exprimer leur joie suite à la réélection de leur candidat. Au cours de ces manifestations, les agents de la Force Spéciale Election Présidentielle (FOSEP) venus encadrer les manifestants des deux camps ont arrêté dix manifestants du FRAC en face de la présidence de la République (lieu où les militants du RPT tenaient leur meeting) qui voulaient rejoindre la place prévue pour le meeting du FRAC (En face de l'hôtel IBIS à 20 m de celle du RPT).

Dans la nuit du 24 mars 2010, les militants du FRAC se sont retrouvés devant le siège de l'UFC pour observer une « veillée à la bougie » pour conjurer « le mauvais sort » qui plane sur le Togo. Au cours de cette manifestation, un agent de sécurité en civil et détenant une arme et des munitions a été molesté et blessé.

Entre temps et dans les mêmes sillages, plusieurs militants du MCA, de l'UFC et de l'OBUTS, ont été interpellés et inculpés de groupement de malfaiteurs et de tentative d'atteinte contre la sûreté intérieure de l'Etat, puis, sans aucune base légale, transférés à la prison civile de Kara. Sous la pression des organisations des droits de l'homme, des médias, des communautés nationale et internationale, ils ont été tous libérés.

Dans la soirée du mercredi 14 avril 2010, aux environs de seize heures, des forces de police et de gendarmerie ont fait irruption au siège de l'UFC où étaient rassemblés des militants du FRAC. Les forces de l'ordre ont violemment dispersé cette réunion à coups de matraques et ont interpellé 77 personnes qui ont été soumises à

des traitements dégradants et inhumains et notamment roués de coups pendant leur détention, avant d'être libérées pour certaines, la même soirée et le lendemain pour la plupart.

Dans leur relent de contestation des résultats, les militants du FRAC avaient prévu organisé dans la journée du mercredi 21 avril 2010, une autre veillée de prière à l'Eglise méthodiste Salem de Hanoukopé. Arguant du fait qu'une telle manifestation était interdite, les forces de l'ordre ont interdit aux manifestants l'accès au lieu. Cela a entraîné, de la part des militants du FRAC, des manifestations de mécontentement qui ont dégénéré en incidents dans la ville. Il s'en suivit des bastonnades, des tirs de gaz et jets de pierres. On dénombre beaucoup de blessés, près de 70 motos abandonnées ; plusieurs personnes ont été interpellées et détenues les unes à la Direction Générale de la Police Judiciaire et les autres au Commissariat Central de la ville de Lomé. Les agents de sécurité ont refusé aux parents d'accéder aux détenus et de leur donner de la nourriture.

Le 16 Juin 2011, une manifestation du FRAC pour exiger le retrait en application de la loi réglementant les manifestations sur la voie publique a été violemment réprimée par l'armée. On dénombre plusieurs blessés graves, 16 manifestants arrêtés dont 14, libérés le 20 juin et les deux restants (Messieurs AGBOSSOU Kokou et AMAGLO Antoine) ont été déférés à la prison civile de Lomé avant d'être libérés en Novembre 2011.

Les 27 Avril, 12, 13 et 14 Juin 2012, des manifestations du Collectif Sauvons le Togo, ont été sauvagement réprimées dans le sang par les forces de l'ordre. Ces répressions ont fait plus de **200** blessés dont **32** graves parmi lesquels on dénombre **2** jeunes filles à moitié brûlées par les éclats des grenades lacrymogènes et **78** manifestants interpellés dont 53 sont toujours en détention selon un communiqué du gouvernement.

## **II- Des conférences de presses empêchées et / ou interdites.**

En février 2011, une conférence débat du MEET a été interdite sur le campus universitaire par les autorités, arguant que les intentions des responsables du MEET ne sont pas claires. Ils ont été menacés d'exclusion.

Le 25 juin 2012, une conférence de presse du REJADD pour la publication de son rapport sur l'élection présidentielle du 4 Mars 2010 dont le titre est : « **Diagnostic de l'élection présidentielle de Mars 2010 au Togo : un impératif catégorique pour la manifestation de la vérité des urnes et la nécessité d'une refonte totale du système électoral au Togo** », a été empêchée par des menaces et intimidations sur ses membres. Ainsi, nous citerons donc, dans le hic et nunc après notre annonce de la tenue ce 25 Juin 2012 d'une conférence de presse, des appels téléphoniques anonymes menaçantes à longueur de journée que reçoivent le Président de notre association, **JOHNSON Kwassi Assiba Biova** depuis le 15 Juin 2012, des menaces sporadiques nocturnes sur les membres de notre CA, l'attaque agressive sur **GUEOUGADE Kodjo Daniel**, petit frère de **GUEOUGADE Kouma Julien**, vice président du REJADD-France, dans le quartier de Djidjolé, dans la nuit du 23 Juin par un groupe de jeunes qui se réclament du parti politique RPT/ Unir et qui se disent avoir mené la vie dure à ce dernier qui enquêtait dans le temps sur la disparition mystérieuse de son cousin **GUEOUGADE Hervé Koffi** et bien qu'il soit contraint de fuir le pays continue par soutenir des actions sur place ; l'agression musclée dans la nuit du 24 juin dans le quartier d'Agoenyivé dont a été victime, **M. APEDO**, mari de **Mme OMOGUIDI Adjoa**, présidente section préfectorale-Dame, REJADD-OGOU en sont des preuves claires.

## **III- Des propos négationnistes**

En septembre 2010, monsieur **Abass BONFOH**, président de l'Assemblée Nationale a nié lors d'une interview, l'existence des togolais tués en 2005. « Qu'on me montre leurs corps a-t-il ajouté »; en toute impunité.

Le 20 Juin 2011, au sortir d'une conférence publique de la CVJR, tenue au palais des congrès de Lomé, dans une interview, le préfet du Golfe, monsieur **MELEBOU Koffi**, a laissé entendre que : « la répression est un facteur de démocratie. Il n'y a pas plus de répression au Togo qu'en France et ailleurs » en toute impunité.

## **IV- Des kidnappings, des agressions, des menaces de mort et des tentatives d'assassinat**

Nous citerons en passage :

Le 10 Août 2010, alors qu'il couvrait une manifestation du FRAC, le journaliste Didier LEDOUX, du journal « LIBERTE » a été malmené par un officier français, qui était en action « de répression » avec l'armée togolaise.

L'enlèvement et la libération après quelques jours sous la pression des ODDH et du SOS journalistes en danger, du directeur de publication du Journal tribune d'Afrique, SAVI Max Carmel, qui enquêtait sur un dossier brûlant.

Les tentatives d'assassinat et d'enlèvement de l'ex président de la CNDH, Me Koffi KOUNTE, qui a été contraint de fuir le Togo en catimini, pour se sauver, suite à la publication du rapport authentique de son organisation, sur les allégations des cas de tortures des détenus à l'ANR par certains hauts gradés de l'armée togolaise;

Des tentatives d'assassinat de Monsieur KODJO Agbéyomé, président du parti politique OBUTS, dans la nuit du 22 au 23 Avril 2012 et de l'ex président de l'ACAT-Togo, Me Gil-Benoit AFANGBADJI, le 20 Avril 2012.

Des informations font état de menaces de morts qui pèseraient sur certains journalistes, regroupés au sein du collectif « SOS Journalistes en danger » et jugés très critiques au pouvoir en place.

#### **V- Des interpellations agressives et des détentions arbitraires**

Le 11 Août 2010, monsieur Komdédzi FOLIKPO, coordonnateur et porte parole de l'organisation « pyramid of Yewah » a été interpellé manu-militari par la gendarmerie, au moment où il se rendait à la prière du FRAC.

Le 15 Juin 2011, Monsieur ADOU Séibou, président du MEET et directeur du programme éducation et formation du REJADD a été molesté sur le campus universitaire en pleine Assemblée générale des étudiants, qui ne réclament que de meilleures conditions et conduit manu-militari à la gendarmerie nationale. Il a été libéré le 20.

Le 16 Juin, 3 responsables du collectif Sauvons le Togo (CST), Mes Zeus AJAVON, Kossi AFANGBEDJI et Rafael ADJARE, ont été interpellés et gardés à la gendarmerie nationale avant d'être relâchés dans la soirée du 17 juin.

Le 19 Juin 2012 aux environs de 6 Heures, un autre responsable du CST, Monsieur AGBEYOME Kodjo, a été violemment interpellé à son domicile et conduit manu-militari à la gendarmerie nationale par le capitaine AKAKPO et ses éléments avec un dispositif militaire très impressionnant. Il a été relâché dans la soirée.

Face à la récurrence des droits de l'homme au Togo, le REJADD invite le gouvernement à œuvrer pour faire disparaître ces petits groupes d'officiers, organisés en milice qui tapissent dans l'ombre au grand appétit du régime et faire punir tous les auteurs avérés des crimes contre les citoyens afin que le respect des droits de l'homme soit établi sur la terre de nos aïeux. A défaut de la bonne volonté du gouvernement, le REJADD se trouvera dans l'obligation d'appeler le peuple un jour à un soulèvement populaire pour amener les criminels à répondre de leur crime et à être sanctionnés conformément aux textes en vigueur.

Le combat du peuple togolais pour la démocratie est comme le combat entre la vérité et le mensonge ou encore entre la lumière et l'obscurité : tôt au tard, la vérité triomphera et la lumière s'établira. Nous sommes plus que convaincus, la lutte pour la bonne gouvernance au Togo continue.

Fait à Lomé, le 26 Juin 2012.

Pour le REJADD

Le secrétaire Général

**ADJANGBA Yawovi Anani**